

Calendrier des Formations 2nd trimestre 2014

La CAPEB Charente propose divers stages destinés aux chefs d'entreprise, à leurs conjoints et à leurs salariés **relevant du secteur du Bâtiment**.

Le Service Formation de la CAPEB Charente c'est :

- une offre de formations, adaptée aux entreprises artisanales du bâtiment,
- des formations actualisées,
- une analyse de vos besoins de formation grâce à notre service Gestion des Emplois et des Compétences,
- la recherche de formations dans notre réseau de partenaires (GRETA, AFPA, ECF, OPPBTP, CRER, ...)
- un accompagnement gratuit pour vos dossiers de prise en charge.

Vous pouvez bénéficier **d'aides financières** :

La CAPEB Charente est missionnée par le FAFCEA et CONSTRUCTYS (Fonds d'Assurances Formation auxquels vous cotisez pour vous, votre conjoint(e) et vos salariés) pour vous accompagner dans les demandes de prises en charge financières des formations.

Ces Fonds d'Assurances Formation **participent financièrement au coût de la formation et des salaires**.

Pour cela, nous vous aidons dans le montage du dossier de demande de participation financière quelque soit le type de stage et l'organisme de formation.

Important : Les dossiers doivent nous parvenir 15 jours avant le début de la formation. Si vous souhaitez obtenir l'accord de principe ou la décision d'agrément avant de commencer la formation, il faut que votre dossier **nous soit parvenu au minimum 5 semaines avant le début de cette formation**.

*Les formations se déroulent à la CAPEB Charente, 24 rue Guy Ragnaud, 16000 ANGOULEME
Dans le cas contraire, le lieu vous est précisé.*

Votre contact Formation à la CAPEB Charente :

Laure GARBUIO au 05.45.95.00.91 ou par mail : l.garbuio@capeb16.fr

Formations aux Economies d'Énergies Bâtiment – FEE Bat

Le marché de la performance énergétique concerne toutes les professions du Bâtiment. Pour en être un acteur incontournable et rester indépendant, il devient indispensable de se perfectionner techniquement et développer sa propre culture pour bien conseiller son client pour un habitat économique en énergie.

De plus, avec la mise en place de l'Eco-conditionnalité au 1^{er} juillet 2014, les ménages souhaitant faire des travaux de rénovation énergétique de leur logement et bénéficier des aides publiques devront faire appel à des professionnels disposant d'un signe de qualité RGE.

FEEBAT modules 1 et 2 sont un pré-requis à l'obtention d'une qualification portant sur la performance énergétique.

Attention : le financement total des formations FEEBAT n'est pas assuré pour 2014 mais nous n'avons, pour le moment, aucun détail sur le montant de prise en charge assuré. Pour mémoire, en 2013 le coût pédagogique des FEEBAT était financé à 100 %.

Dates des prochaines formations FEE-BAT :

Module 1 : Identifier les éléments clés d'une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments (2 jours) et Module 2 : Maîtriser les logiciels pour mettre en œuvre une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments (2 jours)	Cessions déjà complètes	7 et 8 avril / 24 et 25 avril 22 et 23 avril / 21 et 22 mai 6 et 7 mai / 4 et 5 juin 22 et 23 mai / 23 et 24 juin 17 et 18 juin / 16 et 17 juillet 30 juin et 1 ^{er} juillet / 28 et 29 juillet
	Prochaines dates : Réservez votre place dès maintenant	11 et 12 septembre / 25 et 26 septembre 18 et 19 septembre / 29 et 30 septembre 6 et 7 octobre / 13 et 14 octobre 20 et 21 octobre / 27 et 28 octobre 3 et 4 novembre / 13 et 14 novembre 17 et 18 novembre / 24 et 25 novembre 1 et 2 décembre / 8 et 9décembre 11 et 12 décembre / 18 et 19 décembre
Module 3.A : Mise en œuvre des solutions d'isolation des parois	3 jours	13, 14 et 15 mai
Module 3.B : Ventilation et traitement de l'air	2 jours (Parthenay)	13 et 14 mai
Module 3.D : Mise en œuvre des solutions de la gestion technique des bâtiments	2 jours (CAPEB 86)	3 et 4 juin
Module 4.2 : S'organiser pour porter juridiquement l'offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments résidentiels.	1 jour	En attente de dates

Formations « Gestion »

Construire son mémoire technique en marchés publics	1 jour	17 avril
Les marchés publics pour les TPE du BTP – Mise à jour des connaissances	1 jour	2 juillet
Dématerrialisation marchés publics	1 jour	11 juillet

Formations « Sécurité »

Travaux en hauteur et sécurité	2 jours	Selon calendrier du centre de formation
Sauveteur Secouriste au Travail	2 jours	Selon calendrier du centre de formation
Montage échafaudage fixe	2 jours	Selon calendrier du centre de formation
Montage échafaudage roulant	2 jours	Selon calendrier du centre de formation
Habilitation électrique (personnel non électricien)	2 jours	Selon calendrier du centre de formation
Habilitation électrique (personnel électricien)	3 jours	Selon calendrier du centre de formation
CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité)	2 jours minimum	Selon calendrier du centre de formation
Permis Poids Lourds - Super Lourds - Remorques	A définir	Selon calendrier du centre de formation

Formations « Technique »

Chauffe-eau Solaire dans l'habitat (<i>préparation à l'appellation QUALISOL</i>)	RGE	3 jours (PARTHENAY) 3 jours	21, 22 et 23 mai 8, 9 et 10 juillet	
Photovoltaïque – Mention BATI (<i>préparation à l'appellation QUALIPV mention BATI</i>)	RGE	2 jours (PARTHENAY)	13 et 14 mai	
Chauffage domestique au bois – Module EAU (<i>préparation à l'appellation QUALIBOIS EAU</i>)	RGE	3 jours 3 jours (SAINTES) 3 jours (CAPEB 79) 3 jours (CAPEB 86)	23, 24 et 25 avril 11, 12 et 13 juin 24, 25 et 26 juin 1 ^{er} , 2 et 3 juillet	
Pompe à Chaleur (<i>préparation à l'appellation QUALIPAC</i>)	RGE	5 jours (CAPEB 86) 5 jours (CAPEB 79) 5 jours (CAPEB 17)	5, 6, 7, 15 et 16 mai 2, 3, 4, 16 et 17 juin 2, 3, 4, 10 et 11 juillet	
Chauffage domestique au bois – Module AIR (<i>préparation à l'appellation QUALIBOIS AIR</i>)	RGE	3 jours (PARTHENAY) 3 jours 3 jours 3 jours (CAPEB 86) 3 jours (Saintes)	13, 14 et 15 mai 26, 27 et 28 mai 11, 12 et 13 juin 25, 26 et 27 juin 8, 9 et 10 juillet	
Installer et assurer la maintenance de brûleurs Fioul petite puissance			Dates selon calendrier du centre de formation AFPA (Mornac 16)	
Installer et assurer la maintenance de brûleurs Gaz petite puissance				
Préparation au certificat d'aptitude concernant la nouvelle réglementation des fluides frigorigènes				

Formations « Accessibilité et Adaptabilité »

Accessibilité et adaptabilité pour tous : fondamentaux et logement individuel (<i>préparation à l'appellation HANDIBAT</i>)	2 jours	21 et 22 mai
Accessibilité pour tous : à la voirie, aux installations ouvertes au public et aux sites naturels	1 jour	23 mai



Critères de prise en charge pour 2014

FAFCEA

**Chef d'entreprise inscrit au répertoire des métiers, conjoint collaborateur ou associé
(sous réserve d'acceptation de votre dossier)**

Stages	Durée Maximale (par stagiaire et par an)	Prise en charge Maximale / heure
Formations Techniques	100 h	22 €
FEE Bat		34 €
Permis, C, CCPT, EC, EB, FIMO, FCO	Prise en charge d'un permis par entreprise et par an dans la limite de 600 €	
Stages professionnels sur la Qualité	84 h	18 €
Stages management spécifique – VAE	35 h	22 €
Formations diplômantes et qualifiantes	22 € (plafonnée à 3300 €)	
Formations diplômantes et qualifiantes en matière de reprise, transmission d'entreprise et gestion métier	500 h	22 €
Stages transversaux : <i>(toute demande de prise en charge doit être accompagnée d'une notification de refus de prise en charge par le Conseil de la formation de la Chambre Régionale de Métiers)</i> Gestion, Management (non spécifiques métiers), Bureautique, Langues étrangères, Logiciels de gestion d'entreprise, Internet.	21 h	11 €

CONSTRUCTYS

Salarié (sous réserve d'acceptation de votre dossier)

Stages	Durée mini-maxi	Prise en charge formation / heure	Prise en charge salaire / heure
Formations techniques BTP - Permis	7 h à 300 h	14 €	Salaire réel mais plafonné à 12 € X 1.2* *charges patronales
Formations hors techniques BTP	7 h à 300 h	10.50 €	Salaire réel mais plafonné à 9 €
Formations qualifiantes	300 h à 1200 h	14 €	Salaire réel mais plafonné à 12 € X 1.2* *charges patronales
Cas particuliers : GEAB, REAB	300 h à 1200 h	30 €	Salaire réel mais plafonné à 12 € X 1.2* *charges patronales

Les actions inscrites dans un plan collectif de formation bénéficient d'une majoration de 3 euros du plafond des coûts pédagogiques et de 1 euro du plafond des salaires bruts.

Dans le cadre des périodes de professionnalisation CONSTRUCTYS peut vous permettre de bénéficier d'une participation financière.

Demandez-nous les dossiers de demande de prise en charge